

Nicaragua : ne baissons pas la garde !

dimanche 12 février 2023, par [CNO](#), [CSPN](#), [FAL](#) (Date de rédaction antérieure : 10 février 2023).

La sortie des geôles nicaraguayennes de 222 prisonnier.e.s politiques et leur transfert à Washington, ce jeudi 9 février, représente un immense soulagement, alors même qu'il y a un an presque jour pour jour, le général à la retraite Hugo Torres mourait en prison, victime des mesures cruelles et arbitraires d'une justice aux ordres de la dictature Ortega-Murillo.

Cette décision, qualifiée « d'unilatérale » par les autorités étatsuniennes, qui ont reçu les désormais « ex-détenu.e.s », est toutefois loin d'être bienveillante, puisque pendant qu'ils et elles étaient dans l'avion, le Parlement nicaraguayen votait docilement et en urgence une loi privant « à perpétuité » de tous leurs droits civiques et de leur nationalité celles et ceux que le régime considère comme des « traîtres à la patrie ».

Cette disposition, qui transforme 222 citoyen.ne.s en apatrides, illustre une fois de plus le cynisme et la nature ubuesque du régime. Elle s'inscrit, en effet, en violation flagrante de la propre Constitution du Nicaragua, qui stipule « qu'aucun citoyen ne pourra être déchu de sa nationalité ». Par ailleurs, le droit international considère qu'une loi ne peut être rétroactive ; enfin, selon le règlement législatif, cet « arrangement » constitutionnel ne pourra être ratifié (et entrer en vigueur) qu'au cours de la prochaine législature, qui débutera en 2024.

La lutte pour la libération des prisonnier.e.s politiques ne s'éteint pas avec l'incarcération de ces 222 personnes et leur condamnation à l'exil. Selon les registres des organisations de défense des droits humains et des familles de détenu.es, il reste au moins 39 prisonnier.e.s d'opinion au Nicaragua, en plus de l'évêque de Matagalpa, M^{gr} Rolando Álvarez, qui ayant refusé de quitter le territoire nicaraguayen, a été immédiatement transféré au centre de détention La Modelo. Le lendemain (10 février) un jugement expéditif l'a condamné à 26 ans de réclusion.

Il faut, bien sûr, se réjouir de voir les familles réunies et se féliciter du fait que la liberté de parole retrouvée des ex-prisonnier.e.s donnera sans doute un nouvel élan à la lutte pour le rétablissement plein et entier des libertés civiques et de l'État de droit pour tout.e.s les Nicaraguayen.ne.s. Mais, ne baissons pas la garde. Il nous appartient de poursuivre nos efforts à leurs côtés pour la libération de toutes les personnes encore détenues à cause de leurs opinions, pour le retour en sécurité de tout.e.s les banni.e.s, pour que justice soit rendue aux familles des assassiné.e.s, pour que cesse le régime dictatorial Ortega-Murillo.

Le Collectif de solidarité avec le peuple du Nicaragua (CSPN), le Comité Nicaragua-Occitanie (CNO), SOS Nicaragua France et France Amérique latine (FAL) réaffirment leur soutien à la lutte du peuple du Nicaragua.

10 février 2023

Collectif de solidarité avec le peuple du Nicaragua (CSPN)
Comité Nicaragua-Occitanie (CNO)
SOS Nicaragua France et France Amérique latine (FAL)

